

INSCRIPTION TRANSPORTS SCOLAIRES 2023-2024 RÉSEAUX DE TRANSPORT DE MONTÉLIBUS AGGLOMÉRATION

Pour vous simplifier la rentrée, retournez, avant le 29 juillet 2023, le formulaire d'inscription ci-joint et les pièces justificatives :

- ✓ par courrier - Agence Montélibus – Boulevard Charles de Gaulle – 26200 Montélimar
- ✓ par mail - montelibus@autocars-gineys.fr

Pour les moins de 16 ans, l'abonnement scolaire est gratuit dans la limite d'un aller-retour par jour scolaire.

Votre enfant bénéficiera du transport scolaire gratuit, offert par Montélimar Agglomération si :

- il est domicilié sur l'une des communes de Montélimar Agglomération
- il a moins de 16 ans le 1^{er} Septembre 2023, soit les enfants nés après le 1/09/2007

Et pour ceux qui veulent voyager +

Votre enfant souhaite voyager de manière illimitée sur l'ensemble du réseau Montélibus ? Retrouvez l'abonnement jeune mensuel, trimestriel ou annuel pour les moins de 26 ans sur le site www.montelibus.fr, rubrique *Tarifs / Abonnements*

FORMULAIRE D'ABONNEMENT GRATUIT - 16 ANS A RENSEIGNER

Nom de l'abonné(e) : Prénom de l'abonné(e) :

Date de naissance : Etablissement scolaire :

Adresse :

Mobile : E-mail :

J'ai une carte OÙRA : Je n'ai pas de carte OÙRA



Pièces à fournir pour créer votre carte :

- justificatif de domicile (eau, électricité, téléphone, impôt) de moins de 3 mois
- pièce d'identité ou livret de famille
- photo d'identité

Pièce à fournir pour un renouvellement :

- justificatif de domicile (eau, électricité, téléphone, impôt) de moins de 3 mois



À la suite d'un problème informatique, les personnes habitant dans les communes de Puy St Martin, Manas, Charols, La Bâtie Rolland, La Touche, Rochefort en Valdaine, Portes en Valdaine, Montboucher et Puygiron sont priées de se déplacer à l'agence obligatoirement pour pouvoir renouveler leurs abonnements.

La carte OÙRA est à venir chercher à l'agence à partir du 15 août, elle n'est pas envoyée.

Après le 29 Juillet 2023, les demandes par courrier ou mail ne seront pas traitées, les abonnements se feront en agence Montélibus. Tout renouvellement fait après le 15 août se verra appliquer 10 € de frais de gestion (sauf s'il s'agit d'une 1ère création de carte).